

PSE au Courrier picard : les salariés votent une motion de défiance à l'égard de la direction

La direction du Courrier picard a annoncé lundi 13 janvier 2025 un PSE :

20 postes supprimés (sur un effectif de 102 salariés en CDI) dans trois services : la totalité du service des journalistes éditeurs (14 postes dont 2 en CDD sur postes à pourvoir), 3 postes de rédacteurs en chef adjoints et 3 postes à la comptabilité (qui totalise 4 salariés à ce jour).

Le CSE estime que ce projet n'a pas de légitimité économique, que sa visée est purement financière.

En 2024 en effet, le Courrier picard a, une fois encore, réalisé plusieurs centaines de milliers d'euros de bénéfice (montant définitif inconnu du CSE). Ce chiffre est rendu possible par des économies sur les charges fixes. Des départs non remplacés qui nous permettent d'être bénéficiaires en attendant de trouver le bon modèle économique pour notre produit.

Ce Plan vise uniquement à réaliser de très grosses économies pour satisfaire un actionnaire avide de bénéfices. Pour rappel, le groupe Rossel dispose de plus de 100.000.000 d'euros de fonds propres. On est loin de faire face à un groupe au bord de la faillite.

A l'initiative des élus du CSE et de l'intersyndicale du Courrier picard (SNJ, CFDT, FO, CFE-CGC et CGT), une assemblée générale s'est tenue mardi 14 janvier : 71 salariés ont manifesté leur perte de confiance dans la direction du journal qu'ils estiment en partie responsable de la dégradation de la situation économique de l'entreprise.

Motion de défiance des salariés du Courrier picard

votée en Assemblée générale ce mardi 14 janvier 2024

Réunie en Assemblée générale ce mardi 14 janvier, **la majorité des salariés du Courrier picard a voté une motion de défiance à l'encontre de la direction du titre. Ces**

salariés estiment en effet que les dirigeants du Courrier picard ont leur part de responsabilité dans la dégradation de la situation économique du journal. Situation qui les pousse aujourd'hui à engager un plan social d'envergure au sein du Courrier picard.

- Un PSE qui vise des services, des postes, mais surtout des personnes qui ont été placées là par cette même direction. Le pool éditng (14 postes supprimés) a été créé de toutes pièces par le rédacteur en chef de l'époque, toujours en place actuellement, Mickaël Tassart. Quant à la rédaction en chef adjointe (3 postes supprimés sur 5), elle a été renforcée il y a quelques mois seulement pour mettre en œuvre « une nouvelle organisation » décidée sans véritable concertation par la direction. Et puis un service comptabilité (3 postes supprimés) qui a été délaissé depuis plusieurs mois pour mieux être rayé de l'entreprise au bout du compte.

- Une direction qui n'a pas su enrayer la baisse des recettes. Pire : une direction qui a, par ses choix stratégiques, précipité la chute des chiffres de la diffusion et de la publicité. Accélération constatée depuis 2-3 ans, au moment de l'arrivée de David Guévert à la tête de l'entreprise.

Les salariés ne veulent pas être les comptables des erreurs stratégiques de la direction.

Un vote à la majorité

Ce mardi 14 janvier, au lendemain de l'annonce d'un Plan social au Courrier picard, 69 salariés se sont réunis en Assemblée générale. Ils ont voté, à l'issue de cette AG, une motion de défiance à l'encontre de la direction. Un vote quasi unanime puisque 71 votes (dont 3 pouvoirs) ont été enregistrés en faveur de cette motion.

Un vote pour dénoncer

Cette motion de défiance a pour objectif principal de dénoncer les erreurs commises par la direction et de replacer le curseur des responsabilités au bon endroit.